



REPUBLIQUE DU NIGER

**77^{ème} Session du Comité exécutif du Programme du Haut-
Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
12 au 16 octobre 2026 à Genève (Suisse)**

Monsieur Président,
Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord, de vous transmettre les chaleureuses salutations des plus hautes autorités de mon pays, au premier rang desquelles, **S.E le Général d'Armée Abdourahamane Tiani**, Président de la République, Chef de l'Etat et **S.E. Monsieur Ali Mahamane Lamine Zeine**, Premier Ministre.

Le Niger, réaffirme son attachement aux principes de solidarité, de responsabilité partagée, de protection et d'assistance aux personnes contraintes de fuir les persécutions, les conflits et les violences, ce qui est au cœur de la mission du HCR.

Monsieur le Président,

Situé dans le Sahel central, partageant une frontière de plus de 5.600 km avec 7 pays, le Niger continue de faire face aux conséquences des conflits, de l'insécurité, des changements climatiques et des mouvements de population qui affectent l'ensemble du Sahel et du bassin du lac Tchad.

Mon pays demeure fidèle à sa tradition d'accueil et continue d'offrir protection et accompagnement aux réfugiées, certes de plus en plus nombreux sur son sol, fuyant persécutions, conflits, violences et autres menaces existentielles.

Les données récentes indiquent que le Niger accueille plus **de cinq cent mille réfugiés et demandeurs d'asile (502.536)**, auxquels s'ajoutent autant de **personnes déplacées internes (548.386)**.

Ces chiffres témoignent de l'ampleur des besoins humanitaires et de l'engagement de mon pays à garantir, l'accès à son territoire, et à apporter protection et assistance à ces populations contraintes de fuir leurs foyers, sans repères et en proie à une extrême précarité.

Cette responsabilité est assumée grâce aux efforts conjoints de l'État, des collectivités et communautés d'accueil, du HCR et des autres partenaires, dans un contexte d'érosion de la solidarité internationale et d'amenuisement des moyens d'actions concrètes.

Monsieur le Président, Excellences, Distingués délégués

Le Niger entend poursuivre ses efforts en vue de renforcer son système national de protection humanitaire. En effet, tout en préservant les acquis d'un dispositif juridique et institutionnel mis en place depuis près de trente ans, la réforme du cadre national de l'asile demeure une priorité. Elle vise à consolider les mécanismes de protection et à renforcer les capacités des institutions afin de mieux répondre aux défis actuels et futurs.

Les efforts vont également se poursuivre pour renforcer l'accès à l'identité légale, à la documentation et à l'état civil, et poursuivre l'enregistrement biométrique, autant d'éléments essentiels à la protection des personnes, à leur inclusion et à la prévention de l'apatridie.

À cet égard, le partenariat entre le Gouvernement du Niger et le HCR continue de produire des résultats encourageants et contribue au renforcement durable des capacités nationales.

Monsieur le Président,

Les mouvements migratoires mixtes et complexes auxquels est confronté mon pays exigent des réponses équilibrées, conciliant les impératifs de sécurité, la gestion des frontières et le respect des obligations humanitaires de protection. Ces défis appellent une coopération régionale renforcée et des approches concertées.

Dans ce sens mon pays continuera de soutenir les initiatives visant à promouvoir des réponses régionales cohérentes et des mécanismes de protection adaptés aux réalités des routes migratoires en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, notamment en coordination avec les autres pays de la Confédération des Etats du Sahel, à savoir le Mali et le Burkina.

A cet égard, le Niger salut l'initiative globale 50/35 du Haut-Commissariat et suit avec beaucoup d'attention et d'espoir les Accords Tripartites de Lomé signés en septembre 2026, ainsi que l'approche fondées sur les routes migratoires.

Mesdames Messieurs,

Depuis plusieurs années, mon pays a fait le choix d'une politique d'accueil fondée **sur l'approche hors camp** qui consiste à installer les réfugiés au sein des communautés d'accueil, plutôt que dans des camps fermés.

Grâce à cette stratégie, **les investissements dans les secteurs notamment de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau et des infrastructures profitent à l'ensemble des populations vivant dans les zones d'accueil, formant des villages d'opportunités, ce qui contribue entre autres, à réduire les tensions, à renforcer la résilience des communautés et à favoriser une coexistence pacifique.**

Toutefois, les pays d'accueil, à l'image du Niger, ne peuvent relever seuls de tels défis.

C'est pourquoi nous lançons un vibrant appel pour un meilleur partage des responsabilités et à une mobilisation accrue des ressources par les partenaires en faveur des pays et communautés qui continuent d'accueillir avec un élan de solidarité les personnes déplacées de force.

Monsieur le Président, Excellences, Distingués Délégués

Le Niger demeure déterminé à poursuivre et à renforcer son partenariat avec le HCR, les États membres, les organisations régionales, les agences des Nations Unies et l'ensemble des partenaires internationaux afin de garantir une protection effective aux personnes déplacées de force, de promouvoir l'émergence de solutions durables, permettant de redonner aux réfugiés la possibilité de vivre dans la dignité, la sécurité et l'espoir.

Monsieur le Président,

Avant de terminer, je souhaiterais saisir cette occasion pour renouveler aux noms des plus hautes autorités du Niger, nos félicitations à S. E. Monsieur Barham Salih, pour son élection au poste de Haut-Commissaire, et nos souhaits de plein succès dans l'accomplissement de cette noble mission au service des personnes contraintes de fuir leur foyer à travers le monde.

Je voudrais également lui faire part de notre regret suite au décalage de la fête annuelle de la Cure Salée, à laquelle il avait été cordialement convié entraînant l'annulation de sa visite. De toute évidence, Monsieur le Haut-Commissaire, en homme de terrain le Niger vous attend à votre meilleure convenance.

Je vous remercie de votre aimable attention.